



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Mansle

Echelle : 1 / 5 000
Equidistance: 5 m

PPO Mansle

Parcours 5 jaune sans bac, Longueur 3,5 km

Départ

1. 39 Arbre remarquable
 2. 37 Clôture, Extrémité Nord-Est
 3. 63 Construction, Angle N-O extérieur
 4. 43 Construction, Angle N-E extérieur
 5. 33 Arbre remarquable
 6. 35 Construction, Angle S-E extérieur
 7. 49 Terrain ouvert, Angle Sud intérieur
 8. 50 Pont, coté sud ouest
 9. 51 Arbre remarquable
 10. 52 Fourré, Côté Sud-Ouest
 11. 53 Intersection Limite de végétation chemin
 12. 67 entre 2 Limites de végétation
 13. 68 Coude ruisseau Côté N-O
 14. 48 Mur de pierre, Angle Sud extérieur
 15. 47 Construction
- 50 m du dernier poste à l'arrivée. Sans balisage

△ Départ / arrivée
Exemple définition poste
1: 39 arbre remarquable
1: ordre passage balise
39: numéro de boitier description poste

LEGENDE

- Route importante
- Route, Chemin
- Sentiers / passage infranchissable
- Barrières rocheuses
- Clôtures franchissable / infranchissable
- Objet particulier / Rocher
- construction, Borne
- Courbes niveau
- Abrupt de terre, Talus
- Dépression Grande, Petite
- Trou, Colline, Butte
- Ruisseau, Fossé
- eau infranchissable / element hydraulique
- terrain découvert encombré / arbres dispersés
- Haie franchissable / infranchissable
- Arbre particulier, Souche
- Limite nette de végétation / limite culture

Pénétrabilité de la forêt
100% 80% 50% 20%



FFCO
Course d'Orientation
Fédération Française

Carte de course d'orientation N°2020-D16-54
Coordonnées : 45°52'40.9"N 0°10'56.4"E
Relevés et dessin : thierry GUERAUD Surface : 0.8 km²
Distribution : Charente Orientation Feuillade www.cof16.fr
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains. Autorisation d'accès (mairie, ONF, etc.):
Numéro d'urgence : 15 ou 112
Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.

